



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 21/11/2023

ID : 040-214001554-20231115-231115H1463H1-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 15 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le quinze novembre à dix-huit heures vingt-neuf, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de .

Date de la convocation : dimanche 12 novembre 2023

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Véronique MORA, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marc VERNIER, Marie DURAN

Absents :

Pouvoirs :

Cédric CHATON a donné pouvoir à M. SANCHEZ; Carine DUPUY a donné pouvoir à M. GALLEA

Nombre de membres afférents 15

Nombre de membres en exercice 15

Présents 13

Pouvoirs 2

Votants 14

N° DEL20231115-009

LOTISSEMENT GRAN JAN - VENTE LOT 31

VU les délibérations du Conseil Municipal en date du 14 avril 2023 et du 7 juillet 2023 qui déterminent le prix de vente des lots et les conditions qui régissent le lotissement communal GRAN JAN,

VU l'avis favorable en date du 26 juin 2023 de la Commission lotissement en charge de l'attribution des lots du lotissement communal GRAN JAN,

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, qu'une offre d'achat a été déposée par monsieur LARRIEU Nicolas pour le lot n°31 du lotissement communal GRAN JAN, sise 6 Rue des Bécasses, d'une contenance de 600 m².

L'offre d'achat suivante a été formulée :

Numéro du lot_____	31
Référence cadastrale_____	A 498 (Parcelle d'origine)
Surface en m ² _____	600
Prix HT au m ² _____	70 €
Prix TTC au m ² _____	84 €
Prix TTC du lot_____	50 400€



Adresse du terrain_____ 6 rue des Bécasses 40260 LINXE

Pour rappel, ce futur acquéreur a accepté les conditions des délibérations créant le lotissement communal GRAN JAN.

Cette vente est soumise aux droits d'enregistrement qui seront payés par l'acquéreur, ainsi que les frais liés à l'acte de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 -

AUTORISER Monsieur le Maire à accepter l'offre d'achat ci-dessus,

ARTICLE 2 -

DÉSIGNER la SCP PETGES - Etude notariale de Maître François PETGES et Maître Stéphane PETGES, Notaires associés, située au 302, Rue du Juston des actes de cession

ARTICLE 3 -

AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes de cession et l'acte authentique,

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ((Dominique ROBERT n'a pas pris part au vote)).

Signé le , 20 novembre 2023

Le secrétaire de séance

J. Desbriès



Thierry GALLEA